

CHAMP PSY

Le corps sexuel de l'enfant



CORPS & PSYCHÉ

L'ESPRIT DU TEMPS

CHAMP PSY

Mai 2012 • N° 61

Le corps sexuel de l'enfant

Karl-Léo Schwering *Avant-propos* ■ Mi-Kyung Yi *À l'épreuve de la sexualité de l'enfant*
■ Isabelle Taverna *Entre masochisme et sexualité : le parcours de Calimero pour devenir coq* ■ Jocelyne Malosto *Comment l'enfant parle de sexualité dans la cure* ■ Régine Prat *Les Théories Sexuelles Infantiles à travers les âges : du mythe de la cigogne à celui de la petite graine* ■ Jean-Yves Hayez *L'enfant, sa vie sexuelle et son psychothérapeute* ■ Suzanne Robert-Ouvray *Influence des projections parentales sur le développement sexuel de l'enfant* ■ Liliane Daligand *L'enfant abusé et sa parole annulée* ■ Emmanuel de Becker *Quel dispositif pour parler de l'abus sexuel avec l'enfant ?* ■ Jean-Claude Quentel *L'enfant et la sexualité* ■ Francis Martens *D'où vient la réalité psychique ?* ■ Raphaëlle Péretié *Le corps sexuel chez l'enfant handicapé* ■ Simone Korff-Sausse et Mi-Kyung Yi *Entretien avec Florence Guignard* ■ Rim Turki de Ponfily *Une sexualité infantile polymorphe dans tous ses états : Sombre printemps d'Unica Zürn* ■ **FIN DU NUMÉRO « LA TRANSMISSION »** ■ Mathilde Zélany *Dans le ventre: de la transplantation hépatique à la gestation fantasmatique* ■ Karen Bou Nader *Approche psychanalytique de la technique de la préservation du cortex ovarien: Le cas d'Éva, quatre ans et demi* ■ **CABINET DE LECTURE** ■ **PROMENADE DANS LES MUSÉES** Simone Korff-Sausse *Corps dansants, corps dessinés, corps désirés*
■ **RÉSUMÉS/SUMMARIES**

ISSN 1266-5371
ISBN 978-2-84795-220-9



23,50 €
Diffusion PUF

L'enfant abusé et sa parole annulée

Liliane Daligand

Je reçois des enfants victimes depuis de nombreuses années dans le cadre d'une structure d'accueil spécialisée en médecine légale, psychiatrie et victimologie au centre hospitalier Lyon sud. Ces enfants me sont adressés pour des constats de lésions traumatiques, pour des bilans psychologiques ou pour des suivis psychothérapeutiques. Je les rencontre également à la demande de la justice pour des expertises afin d'évaluer leurs préjudices. Ce sont surtout des victimes de maltraitements sexuels qui me sont maintenant adressées. Selon les enquêtes effectuées aux États-Unis, une fille sur quatre et un garçon sur huit seront victimes d'abus sexuels avant 18 ans. Dans 80 % des cas, ces abus sont commis par des personnes connues de l'enfant. La violation de l'interdit de l'inceste est prédominante.

Mon expérience clinique rejoint celles d'autres spécialistes de langue anglaise ou française, qui ont publié de nombreuses études ces dernières années, comme la conférence de Consensus sur les Conséquences des maltraitements sexuels, Reconnaître, soigner, prévenir, en 2003, l'a mis en évidence.

Liliane DALIGAND – Professeur de médecine légale, Université Claude Bernard Lyon1. Psychiatre-psychanalyste, centre hospitalier Lyon Sud. Expert près la cour d'appel de Lyon. Auteur de « L'enfant et le diable, accueillir et traiter les victimes de violence » 2004, Ed de L'Archipel.

L'ENFANT CONTESTÉ COMME « PERSONNE »

L'enfant est une personne. Son corps, qui a reçu la vie et qu'il habite a droit au respect. Le droit de l'enfant est celui des droits de l'homme. Il n'y a nul passe-droit pour ceux qui ont lien de parenté avec lui. L'être humain est être de parole et se manifeste comme corps parlant dès la naissance.

Mais l'enfant *—infans, celui qui ne parle pas encore—* est souvent réputé n'avoir pas encore à sa disposition un corps marqué par le langage. Il ne serait pas dans sa vérité de sujet et sa parole ne serait pas crédible. L'enfant serait seulement en puissance d'être un homme, mais n'en aurait pas encore la qualité. Cette position larvaire de l'enfant dans l'imaginaire de l'adulte en fait un terrain d'investigation sans barrière, laisse sa chair sans consistance, puisque le langage ne lui donne pas une unité corporelle. La chair de cet enfant déconsidéré devient consommable, exploitable, et l'enfant l'objet de tous les abus.

L'enfant est ouvert sur le monde par ses orifices corporels, sièges de ses organes perceptifs. C'est à partir de la bouche, du nez, des yeux, des oreilles, de l'anus que l'enfant trouve lieu de passage signifiant à sa relation à l'autre. L'envahisseur adulte sans scrupule fait de ces différents trous des conduits d'invasion, et ce d'autant plus facilement que l'enfant peut y trouver par les sensations une certaine satisfaction : il peut préférer la confusion de son corps, collé par l'érotisation du geste à celui de sa mère, par exemple, à la rigueur de la coupure où la pulsion isolée de sa formation est source d'individualisation.

ABUSER

Abuser, c'est aller jusqu'à l'extrême de la consommation, mener une exploitation à son terme. Le terme exploitation —action de tirer de quelque chose ou de quelqu'un un profit illicite ou excessif— connote l'abus au bénéfice d'autrui. Un enfant peut être abusé d'autant plus commodément qu'il a été soumis sans réserve possible aux entreprises de parents qui s'y sont crus autorisés, au prétexte d'être les possesseurs de leur produit commun de conception. L'adulte a ainsi toute facilité pour voler à la chair de l'enfant sa propre jouissance, sans danger, sans frein, sans limite et dans l'entraînement de la

compulsion de répétition. Il se permet d'inclure son langage érotique au détriment de la particularité du langage enfantin.

L'agresseur peut perpétrer son crime sans risque de dénonciation, en s'appuyant sur l'innocence de l'enfant. Ce petit, bénin, à la parole incertaine, contraint naïvement au secret, est tout désigné pour être pillé. L'avidité de l'agresseur est satisfaite par cette consommation de l'enfance, d'autant plus attrayante qu'elle n'est que passagère. L'abus sexuel tend à la destruction de cet état d'enfance, parfois par la mort, plus souvent par l'avilissement, dans le parasitage du parler infantile.

L'examen d'un enfant qui a subi une agression sexuelle peut ne révéler aucune anomalie. Une analyse de 1993 (Bays J. & Chadwick D.) constate 26 à 73 % d'examens normaux chez les filles, 17 à 82 % chez les garçons. Des lésions évocatrices ou spécifiques d'abus n'existent que chez 3 à 16 % des victimes.

Plusieurs raisons à l'absence de signes sont invoquées : le retard de la révélation en fait disparaître certains, les abus contre les enfants consistent souvent en attouchements, simulation d'acte sexuel, pénétration anale ou buccale, qui ne laissent pas de traces charnelles, et pas de trace dans le vocabulaire qui n'a pu être utilisé à partir du parler d'un adulte particulièrement silencieux.

Les conséquences des abus sexuels peuvent ne pas apparaître immédiatement après les sévices, surtout chez les enfants encore dans les balbutiements du langage.

Une large proportion d'enfants ne présente aucun symptôme après un abus sexuel. Il existe probablement au moins trois raisons à cela, variables d'un enfant à l'autre (Svedin C.G, 2002).

La première concerne la notion même de traumatisme. Un traumatisme unique n'a pas nécessairement de sérieuses conséquences ultérieures, surtout si l'enfant n'a pas vécu les faits comme une expérience traumatisante, douloureuse et effrayante changeant son vocabulaire, son mode de désignation d'organes de sensations.

La deuxième tient au fait que certains enfants ont une plus grande capacité à résister, à surmonter des événements difficiles de leur vie, à se développer dans des conditions défavorables. Cette résistance a pris nom de résilience depuis des études nord-américaines débutées dans les années 1950.

La troisième hypothèse pourrait s'appeler « l'effet de latence » (*sleeping effect*) : l'événement qui a marqué profondément une personne reste contenu jusqu'à une période très tardive de sa vie par dissociation langagière entre la langue érotique de l'enfant et celle de l'adulte. Cette hypothèse est difficile à prouver, mais l'expérience clinique en témoigne fréquemment. Les expériences passées remontent à la surface psychique quand la vie de la personne se trouve à un tournant, quand un événement vient réactiver des souvenirs oubliés. Expérience passée et expérience actuelle se trouvent en cohérence.

Certains enfants de moins de 3 ans apparaissent effrayés par un abus qu'ils ont vécu comme violent et qui ne peut être placé dans un ordre langagier par méconnaissance du vocabulaire. Leur comportement change brutalement et montre des signes d'insécurité : agitation, nervosité, irritabilité, caprices nouveaux et peu compréhensibles, apparition d'angoisses inattendues, difficultés d'endormissement, cauchemars, etc. S'y associent des signes régressifs : angoisses de séparation, troubles sphinctériens causés par une expérience indicible par rapport à l'érotisation coutumière, etc. Des colères et/ou des refus de se rendre chez l'agresseur peuvent être évocateurs.

Parfois, l'enfant a été séduit par l'agresseur, qui présente l'abus sexuel comme un jeu accompagné de cadeaux, de marques d'affection et pratiquement toujours d'incitation au secret : « sinon maman ne nous laissera plus jouer », etc. Il s'agit d'un langage mensonger toxique pour la prétention d'innocence. Les révélations directes sont alors très rares. L'enfant, dans l'impossibilité du dire, présente plutôt un comportement sexualisé, se montrant dans une permanente volonté de séduction ou exhibant son sexe ou se masturbant en public.

C'est souvent une situation particulière, concrète, qui amène l'enfant à évoquer les faits : un enfant abusé prenant son bain pourra demander à sa mère : « Fais-moi comme papi » et dira ce qu'il a vécu sans difficulté, si on l'interroge simplement sur ce que fait le grand-père pendant le bain. L'enfant utilise un discours de réalité.

LE SECRET

De *secretum* : lieu écarté ; le secret est une pensée ou un fait qui ne doit pas être révélé. *Secretus* : séparé, solitaire, isolé, caché. « Les secrets » désignaient vers 1360 les parties sexuelles et « le secret » les besoins naturels. Puis se dessine le passage d'une « information réservée » à un « procédé connu de quelqu'un », procédé pouvant devenir une méthode et l'objet d'un enseignement. Enfin, depuis le XVI^e siècle, l'idée de contenu caché ou à cacher s'intériorise et le secret s'applique à la psychologie intime et non révélée.

Ce secret obligatoirement partagé, lourd comme la faute et la mort, prend l'enfant dans le piège de la confusion avec son agresseur. Ce petit-là n'est pas comme les autres enfants de sa génération, parce qu'il en est exclu. Il ne peut être sujet d'une parole dont il est dépossédé par celui-là même qui devrait l'y avoir ouvert. Sa parole est réduite à rien par le silence tenu en cette sorte de *complicité*, dont la marque obstinée persiste même après la levée du secret. Plus le silence est long, plus il cadenas la bouche, plus il évide l'être non de tout langage mais de toute parole.

Non-sujet de la parole, l'enfant pris dans les rets de l'inceste est hors la loi toujours appuyée sur l'interdit. Il est confiné au *no man's land* du non-droit. L'enfant, par la jouissance prise à son corps par son géniteur, est placé dans la confusion des chairs et des mots.

La génération est ce qui ouvre, par la voie de la lignée, par la référence aux ascendants (imaginée par l'arbre généalogique) chaque être humain à l'origine commune des hommes. C'est d'elle que lui vient cette marque particulière de l'humanité : le langage et la parole. La confusion des chairs, l'annulation de la différence et la non particularité du langage obturent cette voie. L'enfant sans voix et sans mots n'est nulle part.

Le secret tenu enferme l'enfant dans le silence de la position incestueuse. Seule la parole douloureuse dans sa naissance et sa formation de la révélation lui permet de revendiquer sa place parmi les autres dans le tissage langagier.

La révélation, de *revelatio*, est l'action de laisser voir, de laisser apparaître, de découvrir, l'action de faire connaître ce qui était caché, secret ou totalement ignoré. Dire les éléments du secret est toujours difficile et souvent impossible. L'enfant peut faire des révélations qui n'en auront pas les effets parce

qu'il sait, tout en les disant, qu'elles ne seront pas crues. C'est le cas souvent d'une petite fille qui parle à sa mère de ce que lui fait son père. Elle en parle de façon maladroite qui marque son hésitation au dire et son ignorance partielle de la signification de l'acte paternel. La mère joue un rôle essentiel dans cette exclusion sous le poids du secret. Elle met à la marge son enfant, auquel elle ne donne plus aucune preuve d'amour puisqu'elle nie la reconnaissance de sa parole.

Le secret confié à un journal intime est un écrit qui n'est souvent pas destiné à être lu. Il est parfois murmuré dans des termes difficiles à décrypter. Dire l'inceste, c'est faire un effort dans l'indiscernement pour se sortir de la confusion, pour reprendre place en tant que personne, pour exister. La révélation, par l'ouverture du secret, par la mise au jour des gestes incestueux, par la mise en mots de sensations et d'actions, n'est pas prisonnière de la seule exactitude des faits, elle montre que ça parle au corps de l'enfant mais dans la difficulté du discernement dans les mots et les sensations. Elle manifeste la levée du barrage.

Par la révélation, l'enfant s'assure que ce qu'il vit est bien dans l'anomalie, que l'attitude de son père, par exemple, n'est pas conforme à celle de tous les pères, que la complicité dans laquelle l'enfant se trouve, loin de s'assimiler à l'intimité d'un amour paternel, est dans la marginalisation, dans l'anomalie des comportements père-enfant. L'étonnement, l'indignation, la réaction scandalisée de l'autre de la confiance permettent de mesurer l'importance du dévoiement. Le mouvement émotionnel de celui ou celle qui reçoit la confiance ressource l'énergie nécessaire pour la révélation, trop lourde à faire directement et à prendre seul à son compte. Le confident est presque toujours un enfant élevé dans le respect de l'interdit et qui, lui, a une capacité de parole.

La libération exige pour la victime que les représentants de la loi auxquels le secret est dévoilé croient en la parole révélée. Car la loi maintient les êtres dans une radicale différence, les délivrant de la confusion. La loi établit l'altérité radicale entre les êtres ; elle instaure la différence – sexuelle et générationnelle – comme fondement de la transmission de la vie, dans l'ordre symbolique de la parenté. La victime doit savoir que son droit à la vie commune des hommes a été bafoué mais que maintenant, reconnue comme sujet, la loi protège son intégrité. La génération, alors de nouveau à l'œuvre, met l'Origine en

perspective, ouvrant le droit à la parole.

Aussi l'effondrement est-il total lorsque l'homme de loi émet des doutes, évoque l'affabulation, la mythomanie, la non-crédibilité de l'enfant victime. Mais la confiance d'un juge peut faire miracle. C'est aux effets de vérité en ceux qui l'écoutent que la révélation prend sens. Cette prise de sens ne supprime ni la honte ni la culpabilité, mais soulage, fait disparaître les symptômes physiques : les troubles du sommeil, de l'appétit, ou l'énurésie, par exemple. Elle modifie les signes de souffrance psychique par l'espérance à laquelle elle fait droit.

VULNÉRABILITÉ ET RÉSISTANCE DE L'ENFANT

Tout enfant né est à mettre au monde. Il est nécessaire de le délivrer de la toute-puissance des sensations qui l'envahissent et des pulsions qui le meuvent, qu'il puisse contrôler ce qui se passe en lui pour faire place à ce qui parle, pour faciliter l'incarnation du verbe dans la chair et la constitution d'un corps parlant. Aussi, dès la naissance, la mère doit rester toujours en référence au père, avec qui elle a conçu l'enfant, limiter la dynamique pulsionnelle de son petit, ne jamais lui permettre de trouver l'épuisement, même momentanée, dans une satisfaction totale.

Cette limitation s'appelle, en analyse, castration : coupure d'avec la totalité pulsionnelle. C'est le sens du sevrage et de tout repas qui doit toujours se terminer avant la fin et avec la faim. Cette limitation, malgré son nom de castration, n'est pas une amputation. C'est un temps d'ouverture sur ce qui constitue l'humain : le désir de l'autre et la parole qu'il porte. C'est, selon la psychanalyste Françoise Dolto (1984), humaniser son enfant.

Toutes les pulsions de l'enfant ainsi limitées deviennent occasion d'ouverture au langage et à la parole. L'enfant contrôlera ses forces pulsionnelles par le langage et le recours à sa mère.

Vers l'âge de 3 ou 4 ans, les pulsions s'organisent sous le primat de la pulsion sexuelle, qui a la particularité de faire découvrir à l'enfant que tous les êtres ne sont pas semblables. Il entre dans la différence sexuelle et ses pulsions génitales se dirigent vers celui ou celle qui est en différence avec lui. Ses

pulsions sont d'autant plus fortes qu'il veut prendre la place de celui ou celle qui lui ressemble (père ou mère) pour en avoir les bénéfices. C'est l'un des jeux subtils du complexe d'Œdipe.

Le père référé à la mère fixe la position sexuelle de son enfant en intimant l'interdit de l'inceste, l'interdit de l'exercice pulsionnel génital vis-à-vis de l'un ou l'autre parent. L'enfant, sorti de la confusion (il ne peut prendre la place de son père ou de sa mère), se fixe dans sa position sexuelle, dans l'envie de faire et la crainte de la rétorsion.

Là encore, cette castration massive par l'interdit de l'inceste n'est pas une répression mais une ouverture à ce qui parle. L'enfant, pour garder lien d'amour avec ses parents dont il est radicalement coupé, est invité à leur parler. Cette opération de coupure place l'enfant dans la génération.

Le père, dans sa fonction métaphorique (père de l'origine), passe alors à l'opération de la nomination. Nommer son enfant, le désigner sous des phonèmes, n'est pas le qualifier, le décrire comme une chose, mais lui donner sa place parmi les mots et les règles du langage, car le nom est un signifiant sans signifié. L'enfant va pouvoir parler en son nom. Ce n'est plus seulement la pulsion qui le porte, c'est le langage qui le fait assumer la position de sujet de la parole.

Le langage et la parole ne sont donc possibles que si l'enfant est placé dans la différence. La parole est le lien entre deux personnes, entre deux êtres radicalement différents, dont l'imaginaire ne peut rendre compte. À chaque rencontre, l'un et l'autre, l'autre et l'un, le je et le tu sont irréductibles. Cette dualité renvoie cependant à l'unité car l'un et l'autre, dans leur différence, réfèrent à l'Un de l'origine, dont chacun provient. Le montage culturel des générations représenté par la généalogie et la filiation en sont une démonstration constante.

Chaque fois que l'homme parle, qu'il s'adresse à un autre, la parole n'est possible que parce qu'originaire. L'homme parlant est ainsi tenu dans le monde par son lien à l'origine. La force d'existence s'appuie sur la solidité du lien à l'Origine. Plus un homme est arrimé à cette place symbolique qui lui est propre, plus il est résistant aux agressions, à la violence, aux traumatismes.

DES ABUS À LA PROSTITUTION

Les enfants rencontrés m'ont appris la clinique douloureuse des abus sexuels. Ils disent tous que ces abus ont été précoces, au moment ou avant même l'acquisition du langage, quand ils n'ont pas encore les mots pour le dire. Tout commence par des rapprochements, des câlins, l'érotisation des caresses. La répétition des gestes s'intensifie, devient de plus en plus insinuante. Toutes les victimes disent que cela s'est passé dans l'isolement, dans des coins sombres ou obscurs, sur le divan, devant la télévision, dans la chambre, mais aussi dans la voiture, la cave, le grenier, les W.-C., la salle de bains. Elles précisent que chaque organe des sens a été sous la tentative répétée d'excitation par leur agresseur, que ce soit l'œil (photo ou film porno), l'oreille (propos licencieux), la bouche (fellation), l'anus (sodomie) ou l'appareil génital (masturbation et pénétration).

C'est le règne des sensations, du « sensationnel » sans mots. L'abus sexuel, le viol, l'inceste sont toujours des histoires sans paroles. Là où « ça ne parle pas », les sensations, parfois extrêmement fortes mais qui s'évanouissent en laissant la morsure d'une trace sans mots, exigent leur réapparition par l'excitation charnelle tant du côté des auteurs que parfois du côté même des victimes. C'est l'affrontement à vif de sensation à sensation, de chair à chair, de chair en chair, dans la totale confusion des personnes, le non-respect des exigences de la Loi : « Tu n'es pas l'autre : tu ne peux te confondre avec la chair de l'autre, le sexe de l'autre. »

Ces enfants plongés dans une érotisation répétitive associée aux cadeaux (poupée, robe, argent, bonbons...), qui paient ce que l'abuseur leur prend, deviennent un bien de consommation courante. Ces enfants pris dans un commerce à prétexte sexuel sont les exclus de toute relation interhumaine. Ils ne sont pas sujets parlants. Consommés, réduits à un objet de besoin, ils ne peuvent qu'éprouver, ressentir en eux ces excitations multiples imposées dans leur chair désertée par le langage. Plus tard, les prostituées parlent de leur chair en termes de « viande », de « morceaux », éventuellement « avec des trous » : un produit de basse consommation. Quel écœurement d'entendre un père incestueux qualifier sa fille de « beau morceau ».

L'enfant reproduit avec d'autres (enfants ou adultes) ce qui

a provoqué chez lui l'excitation sexuelle. C'est la poursuite (à l'école, en famille, institution, famille d'accueil) des conduites perverses contaminatrices. L'enfant, pris pour un pervers, risque alors d'apparaître comme le premier et seul coupable.

L'apparition de signes charnels d'une puberté précoce est parfois la conséquence des abus car, pour correspondre à l'image érotisée proposée, le processus génital s'accélère, jusqu'au déséquilibre du développement physique, par une dynamique accrue de la poussée à grandir. C'est ce qui est arrivé à Elsa, petite fille victime de son père. Au cours de la psychothérapie débutée à six ans, Elsa parle peu mais dessine des scènes banales de jeux avec sa mère et sa sœur. La puberté survient à sept ans. C'est alors qu'elle va dessiner la scène traumatique : son père devenu serpent lui plonge une épée noire dans le corps, « je pleure et je meurs en même temps » et lui injecte son venin, sa parole mensongère qui dit « tu es ma femme ». Les dessins qui suivent lors des séances suivantes sont des représentations hyper féminisées d'Elsa jusqu'à un autoportrait hyper maquillé, dégradé, évoquant une prostituée. Les victimes sont attirées du côté de la prostitution, du côté de cette monstration charnelle. Elles peuvent ainsi se représenter, avec un maquillage hyper-coloré, sous un masque, véritable caricature de femme.

L'abus sexuel évacue le symbolique, alors que l'accession à la sexualité, par la révélation de la particularité de l'homme et de la femme, ouvre à la différence, à l'altérité et à la relation intersubjective. De plus, si le symbolique de la parole et du langage est altéré, le symbolique de la parenté l'est aussi. La place de l'enfant au sein du tissu symbolique de la parenté est défaillante. On peut dire que tout adulte, sinon tout parent, qui fait de l'enfant un bien de jouissance l'entraîne dans un monde de la consommation (drogue, prostitution...) et l'exclut des liens de parenté, des voies de la génération et de la vie.

Une jeune fille victime de son père pendant ses années d'enfance le dit ainsi en s'adressant à lui dans une lettre jamais postée qu'elle m'a laissée :

« Toi que je ne sais comment appeler. Toi que je refuse de nommer « mon père », ou pire encore « papa ». Je veux te dire ma colère, ma haine. Je veux te hurler la gale qui me ronge, la pourriture qui m'empêche de vivre. Je veux pouvoir t'at-

teindre, te postillonner en plein visage, te mettre le nez dans la bassesse de ton âme. Pour que tu comprennes, pour que tu ne puisses refuser de voir l'horreur de ce que tu as fait.

Ce que tu appelles « une erreur » me suit tous les jours, me colle à la peau plus près qu'aucune ombre ne pourrait le faire. Car elle est en moi, énorme ver solitaire qui se développerait lentement en moi, avec des ramifications toujours plus longues et plus denses, gangrène dans ma tête, mes pensées, mes émotions. Tout en moi est dénaturé. Je me sens sale, pourrie, folle. Je me sens autre. Je me sens souillée, je me sens coupable. Coupable de t'avoir protégé, de te protéger toujours, d'avoir aimé dans la douleur, d'être trop con pour continuer à espérer... À espérer qu'un jour mon père sera un père. Un vrai. Qui m'aimera vraiment. Car tu ne m'as jamais aimée. C'est dur de se dire ça, dur de l'écrire, et plus dur encore de croire à ce qu'on vient d'écrire. Comment est-ce possible ? Es-tu donc un monstre ? Celui qui m'a donné vie, un monstre ?

Dans la rue, peur de croiser le regard des autres, regard que je sens posé sur moi à la manière d'un doigt accusateur entouré de sourires méchants et moqueurs. Je me sens moche. Je le crois. J'en suis persuadée. Les autres me voient comme un monstre de laideur. Alors je baisse les yeux. J'étouffe. Je hâte le pas pour fuir ces yeux. Mais toujours de nouveaux se posent sur moi. J'ai honte. Je me sens mal dans ma peau. À chaque fois que je parle à quelqu'un, je me dis qu'il se dit que je suis moche. Et je me demande jusqu'à quand il fera un effort sur lui pour continuer à me parler.

Impossible autour de moi de parler de ma famille, de mon père, de mon enfance. Impossible de dire les choses sans expliquer le pourquoi, sans décrire le contexte. On ne me comprendrait pas. Je suis condamnée à ne pas avoir de passé. Sauf un passé de peurs, de haines, de honte.

Aujourd'hui je vis ce même passé dans mes cauchemars et dans les bras de celui que j'aime. C'est une torture abominable. Il y a des moments où je me sens sombrer dans la folie, dans la quatrième dimension. Je me sens protégée, au chaud dans les bras de mon amoureux, je suis bien, je ferme les yeux, je les rouvre et un sourire ou un geste me propulsent dix ans en arrière. Je suis sur tes genoux et c'est un dégoût profond et horrifié qui monte en moi. Que puis-je faire contre mes propres souvenirs ? Alors je ferme les yeux très fort et j'ai envie de hurler.

Tu m'as volé mon enfance et tu m'empêches de vivre mon présent, ma jeune vie d'adulte, tout comme tu as hanté mon adolescence.

Je me déteste. Parfois je reconduis des moments de honte, parce que de soumission. Je me déteste. Habituee à dire « oui » même quand j'ai envie de fuir, de crier, de hurler « non » et « merde » ! Peux-tu comprendre ça, toi ?

Sais-tu que j'ai envie d'en finir avec tout ça, avec ce fardeau trop lourd qui me brise les épaules ? Sais-tu que le pire (du moment, car qui peut savoir ce qui se passera plus tard) est la peur que j'ai de moi-même. De moi-même ! Quand je traverse un pont, je tremble de peur. Quand je suis dans le RER, j'ai peur. À vélo, je me redoute. Sur le bord d'une route, je m'attends au pire. J'ai peur de ne plus me contrôler, de céder à cette voix en moi qui me pousse à sauter du pont, à me jeter sur les rails, sous les voitures qui passent. Assise, je me sens partir. Je n'entends qu'un brouhaha. J'ai des sueurs froides. Je me sens prête à défaillir. Merde : j'ai 20 ans ! Qu'est-ce que cette pourriture en moi ? Pourquoi ai-je cette boule au fond de ma gorge ?

Au moins aurais-tu pu t'excuser et chercher à m'aider, à me tirer de cette boue glauque. Mais tu as choisi de me jeter des coups de botte pour m'aider à m'enfoncer davantage encore. Tu aurais pu reconnaître tes torts et chercher à te faire pardonner, à me donner enfin les chances de vivre une vie normale, et non chargée d'un passé qui me hante et m'aspire tous les jours un peu plus. Mais je ne comptais pas. Je n'ai jamais compté, du reste. Toi le bourreau, il fallait te défendre contre ta victime. Il fallait la précipiter plus bas encore. Pour qu'elle touche le fond. Refuser de payer ses études, ou tout au moins chercher à en payer le moins possible. Dire que ta fille aurait pu se contenter d'aller à la fac. Et puis, la petite garce, la salope, éduquée comme elle l'avait été, ne pouvait-elle pas gagner sa vie de suite sur un trottoir ? Et te ramener l'argent bien sûr... après tout ce que tu as fait pour cette « fille indigne ».

Ce qui me fait mal, c'est que je sais que jamais tu ne comprendras tout cela. Parce que tu n'as jamais, et tu ne seras jamais, capable d'aimer quelqu'un.

Maintenant que te dire ? Comment terminer cette lettre ? Qu'écrivent les autres filles à leur père à la fin de leurs lettres ? Mais sais-tu seulement ce que veut dire « père » ? Pour moi,

cela veut dire « protection ». Et c'est toi le premier qui m'a violée. Pour tout, effectivement : merci. »

LA PEUR, LA FAUTE, LA HONTE

Que disent les enfants et les prostituées de ce qu'ils éprouvent ? Ils parlent tous de la peur. La peur : source de sensations fortes qui leur permet de se repérer et, en quelque sorte, d'en vivre imaginairement. La parole nous fait exister avec l'autre. Là, c'est la peur qui donne l'illusion d'exister, mais sans autre, dans l'isolement. Les enfants parlent aussi de la faute, de leur culpabilité, du mal qui est en eux par contamination. Ils sont, dans la faute commune, complices et compromis.

Les prostituées également peuvent aborder la faute qui est d'être réduites à une chair qui ne parle pas, d'être dans une vie mensongère. Comme chez les enfants victimes, la honte se retrouve chez les prostituées. Elles se cachent de leur famille, de leurs proches, de leurs enfants. La honte est de n'être pas à égalité parmi les autres.

La fille peut se croire l'idole du père qui lui dit : *« Tu es la femme de ma vie. »* De même, les enfants victimes d'inceste peuvent dire : *« Mon père était tout pour moi, il était le modèle de tous les pères ; il n'y en avait qu'un. »* En ce jeu de miroir, le père peut aller jusqu'à idolâtrer sa fille. Phrases souvent entendues de la bouche de pères incestueux. *« Si je t'adore, moi, ton père, tu dois aussi m'adorer. »* Il y faut la réciprocité du miroir.

Ces figures de l'idolâtrie se caractérisent toujours par l'immobilité : elles sont figées, pétrifiées, sidérées, de glace. L'idole est la figuration immobile et muette de soi-même, qui ne parle que par les mots qu'un autre met dans sa bouche. Chacun fait parler son idole.

L'ABSENCE D'INSTITUTION

Les enfants ainsi placés dans cette position charnelle par un père qui soit les idolâtre, soit en abuse sous la menace, la contrainte ou la violence, sont des filles qui n'ont pas été instituées.

« Prostitution » vient du verbe *pro-situere*, issu de *pro-stare* :

exposé aux yeux. « Institution » a la même origine : *estare*, signifiant être debout, stable. Instituer, c'est instruire, établir, mettre debout, situer à sa place. Un père qui tient son rôle est un père qui institue sa fille à sa place symbolique de fille, sans collage ni confusion avec tout autre.

Cette « institution » se fait par le jeu de la mère et du père. Il faut être deux. La mère fait d'abord un travail de coupure, depuis la naissance de son enfant jusqu'à l'âge de la triangulation père-mère-enfant. Elle le fait en référence au tiers, le père, avec lequel elle a conçu l'enfant. Sa place de mère la renvoie toujours à sa place de fille, affirmée par la coupure effectuée par l'interdit de l'inceste prononcé par son propre père. Elle est mère parce qu'elle a été fille et, mère, elle mettra son fils ou sa fille à sa véritable place dans la génération. Le placement dans la génération s'accompagne de la nomination. C'est l'opération du nom du père, qui place l'enfant sous un signifiant, un nom qui n'a pas de signifié mais lui ouvre un espace, une place au sein des mots du langage là où se révèle le sujet. L'enfant alors peut parler en son nom, en tant que sujet de la loi et de la parole, à partir de son corps sexué qui révèle sa radicale différence.

La fille prostituée, elle, n'a pas de place et la cherche désespérément. Souvent dans l'errance, elle cherche la place qu'elle pourrait occuper si elle lui avait été assignée. Sa mère a été avec elle dans la confusion du semblable. Elles sont souvent dans la « mêméité » : *« Ma mère et moi, c'est pareil ; nous sommes comme deux sœurs ; on se ressemble comme deux gouttes d'eau. Je mets ses vêtements ; elle met les miens ; on s'échange même nos amants. »* Qu'elle ait été soustraite ou offerte au père, peu importe, elle est placée dans la confusion des générations et réduite sans place au seul repérage des images.

Autrement dit, ces images de prostitution, qu'elle produit aux yeux de tous, lui tiennent lieu de position. Elle est repérable parce qu'elle donne à voir et à consommer, jamais parce qu'elle donne à entendre. Elle n'est pas dans un rapport avec la génération et la parenté mais dans celui d'un partenariat commercial, comme fournisseur d'un service dans l'anonymat d'une fonction.

CONCLUSION

Les abus sexuels chez le jeune enfant le privent du langage qui harmonise les différentes parties de son corps par l'inscription des mots dans la chair. Un corps qui n'est pas source de langage ne permet que des expressions imagées qui ne sont en rien porteurs du sujet et ne participent pas à la re-création permanente de l'être parlant.

Mais une prise en charge à la fois judiciaire et thérapeutique peut permettre que justice soit rendue à ces enfants victimes et qu'ils redeviennent ainsi sujets de la parole et de la loi.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYS J., CHADWICK D., « Medical Diagnosis of the Sexually Abused Child », *Child Abuse Neglect*, 1993, 17, pp. 91-110.
- CHANOIT P. F., VERBIZIER J., *Les sévices sexuels sur les enfants*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1999.
- DAMIANI C., *Enfants victimes de violences sexuelles : quel devenir ?*, Paris, Éd. Hommes et perspectives, 1999 ;
- DOLTO F., *L'image inconsciente du corps*, 1984, Éd. du Seuil.
- FRÉMY D., *Les mots délivrés, une psychiatre d'enfant à l'écoute des abus sexuels*, Stock, 2002.
- GABEL M., *Les enfants victimes d'abus sexuels*, Paris, PUF, 1992.
- GABEL M., LEOVICI S., MAZET P., *Le traumatisme de l'inceste*, Paris, PUF, 1995.
- HAYEZ J. Y., De BECKER E., *L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : évaluation et traitement*, Paris, PUF, 1997.
- HÉBERT M., CYR M., TOURIGNY M., *L'agression sexuelle envers les enfants, tome 1*, collection Santé et Société, Presses de l'Université du Québec, 2011.
- HÉRITIER F., CYRULNIK B., NAOURI A., *De l'inceste*, Paris, Odile Jacob, 1994.
- HÉRITIER F., *Les deux sœurs et leur mère, Anthropologie de l'inceste*, Paris, Odile Jacob, 1994.
- RAIMBAULT G., AYOUN P., MASSARDIER L., *Questions d'inceste*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- SVEDIN C.G., *Sexual Abuse of Children, Discovery and Consequences*, Expert Report Socialstyrelsen, Stockholm, 2002.
- Conférence de Consensus, Conséquences des maltraitances sexuelles : Reconnaître, soigner, prévenir*,
- HORASSIUS N., MAZET P., Fédération Française de Psychiatrie, John Libbey, 2003.